

Coleman

COLEMAN® 6D RUGGED LANTERN / LANTERNE COLEMAN® ROBUSTE, À 6 PILES D

5-Year Limited Warranty

The Coleman Company, Inc. ("Coleman") warrants that for a period of five years from the date of original retail purchase, this product will be free from defects in material and workmanship. Coleman, at its option, will repair or replace this product or any component of the product found to be defective during the warranty period. Replacement will be made with a new or remanufactured product or component. If the product is no longer available, replacement may be made with a similar product of equal or greater value. No warranty is provided for batteries and lightbulbs. This is your exclusive warranty.

This warranty is valid for the original retail purchaser from the date of initial retail purchase and is not transferable. Keep the original sales receipt. Proof of purchase is required to obtain warranty performance. Coleman dealers, service centers, or retail stores selling Coleman® products do not have the right to alter, modify or in any way change the terms and conditions of this warranty.

What This Warranty Does Not Cover

This warranty does not cover normal wear of parts, parts that are not genuine Coleman® parts, or damage resulting from any of the following: negligent use or misuse of the product; use on improper voltage or current; commercial use of the product; use contrary to the operating instructions; disassembly, repair or alteration by anyone other than Coleman or an authorized service center. Further, the warranty does not cover Acts of God, such as fire, flood, hurricanes and tornadoes. Warranty void if damage to product results from the use of a part other than a genuine Coleman® part.

COLEMAN SHALL NOT BE LIABLE FOR DEFECTS THAT ARE CAUSED BY THE USE OF UNAUTHORIZED PARTS OR SERVICE. COLEMAN SHALL NOT BE LIABLE FOR ANY INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES CAUSED BY THE BREACH OF ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTY OR CONDITIONS. EXCEPT TO THE EXTENT PROHIBITED BY APPLICABLE LAW, ANY IMPLIED WARRANTY OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE IS LIMITED IN DURATION TO THE DURATION OF THE ABOVE WARRANTY OR CONDITIONS. SOME STATES, PROVINCES, OR JURISDICTIONS DO NOT ALLOW THE EXCLUSION OR LIMITATION OF INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES OR LIMITATIONS ON HOW LONG AN IMPLIED WARRANTY LASTS, SO THE ABOVE LIMITATIONS OR EXCLUSION MAY NOT APPLY TO YOU. THIS WARRANTY GIVES YOU SPECIFIC LEGAL RIGHTS, AND YOU MAY ALSO HAVE OTHER RIGHTS THAT VARY FROM STATE TO STATE OR PROVINCE TO PROVINCE.

How to Obtain Warranty Service

Take the product to an authorized Coleman service center. You can find the nearest authorized Coleman service center by visiting www.coleman.com or calling 1-800-835-3278 or TDD 316-832-8707 in the United States or 1 800 387-6161 in Canada. If a service center is not conveniently located, attach to the product a tag that includes your name, address, daytime telephone number and description of the problem. Include a copy of the original sales receipt. Carefully package the product and send either by **courier** or **insured mail** with shipping and insurance prepaid to:

For products purchased in the United States:
The Coleman Company, Inc.
3600 North Hydraulic
Wichita, KS 67219

For products purchased in Canada:
Sunbeam Corporation (Canada) Limited
DBA Jarden Consumer Solutions
20B Hereford Street
Brampton (Ontario) L6Y 0M1



The costs of transporting the product to Coleman or an authorized service center for warranty service is the responsibility of the purchaser.

DO NOT RETURN THIS PRODUCT TO THE PLACE OF PURCHASE.

DO NOT SHIP WITH THE BATTERIES INSTALLED.

If you have any questions regarding this warranty please call 1-800-835-3278 or TDD 316-832-8707.

©2007 The Coleman Company, Inc. All rights reserved.

Coleman®, and are registered trademarks and the shape of the lantern is a trademark of The Coleman Company, Inc.

08/2007

Coleman

COLEMAN® 6D RUGGED LANTERN / LANTERNE COLEMAN® ROBUSTE, À 6 PILES D

How to Use and Enjoy Your Coleman®

6D RUGGED

BATTERY LANTERN WITH AMPLIFIER AND FM RADIO

Profitez au maximum de votre **LANTERNE COLEMAN® À AMPLIFICATEUR ET RADIO FM**

ROBUSTE, À 6 PILES D



COLEMAN® 6D RUGGED LANTERN / LANTERNE COLEMAN® ROBUSTE, À 6 PILES D

Coleman

Garantie limitée de 5 ans

The Coleman Company, Inc. (« Coleman ») garantit cet article contre tout vice de matériau et de fabrication pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de l'achat. Coleman se réserve le droit de choisir entre réparer ou remplacer cet article ou toute pièce de celui-ci dont la défectuosité a été constatée au cours de la période de garantie. Le remplacement se fera au moyen d'un produit neuf ou remanufacturé ou bien d'une pièce neuve ou remanufacturée. Si l'article n'est plus disponible, il sera remplacé par un article semblable, de valeur égale ou supérieure. La présente constitue votre garantie exclusive.

Cette garantie n'est valable que pour l'acheteur au détail original à partir de la date de l'achat au détail initial et elle n'est pas transférable. Veuillez conserver le reçu d'achat original. La preuve d'achat est exigée pour tout service couvert par la garantie. Les concessionnaires Coleman, les centres de service et les détaillants qui vendent des articles Coleman® n'ont pas le droit d'altérer, de modifier ou de changer d'une manière quelconque les modalités de cette garantie.

Ce que ne couvre pas cette garantie

Cette garantie ne couvre pas l'usure normale des pièces, les pièces autres que les pièces authentiques Coleman® ou l'endommagement attribuable à toute raison suivante: à la négligence, à l'utilisation abusive du produit, au branchement sur un circuit de tension ou courant inapproprié, à l'utilisation commerciale du produit, au non-respect du mode d'emploi, au démontage et à la réparation ou à l'altération par quiconque, sauf Coleman ou un centre de service agréé Coleman. Cette garantie ne couvre pas non plus les cas de force majeure comme incendies, inondations, ouragans et tornades. La garantie est automatiquement annulée si l'endommagement du produit découle de l'utilisation d'une pièce autre qu'une pièce de marque Coleman®.

COLEMAN N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR LES VICÉS RÉSULTANT DE L'EMPLOI DE PIÈCES NON AUTORISÉES OU DE RÉPARATIONS EXÉCUTÉES PAR UN PERSONNEL NON AUTORISÉ. COLEMAN DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS RÉSULTANT DU NON-RESPECT DE TOUTE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE. SAUF DANS LA MESURE INTERDITE PAR LA LÉGISLATION PERTINENTE, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ COMMERCIALE OU D'APPLICATION À UN USAGE PARTICULIER EST LIMITÉE À LA DURÉE DE LA GARANTIE OU CONDITION CI-DESSUS. CERTAINS ÉTATS ET CERTAINES PROVINCES OU JURISDICTIONS INTERDISSENT D'EXCLURE OU DE LIMITER LES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS, OU NE PERMETTENT PAS LA LIMITATION DE LA DURÉE D'APPLICATION DE LA GARANTIE IMPLICITE, DE SORTE QUE VOUS POUVEZ NE PAS ÊTRE ASSUJETI AUX LIMITES OU EXCLUSIONS ÉNONCÉES CI-DESSUS. CETTE GARANTIE VOUS CONFÈRE DES DROITS JURIDIQUES PRÉCIS ET VOUS POUVEZ AVOIR D'AUTRES DROITS, CES DROITS VARIANT D'UN ÉTAT OU D'UNE PROVINCE À L'AUTRE.

Comment obtenir le service prévu par la garantie

Apportez l'article à un Centre de service agréé Coleman. Pour obtenir l'adresse du plus proche centre de service agréé Coleman, visitez le www.colemancanada.ca ou bien composez le 1 800 835-3278 ou le ATS 316-832-8707 aux États-Unis, le 1 800 387-6161 au Canada. S'il n'y a pas de centre de service facile d'accès, fixez une étiquette sur l'article précisant vos nom, adresse, numéro de téléphone le jour et la description de la défectuosité. Veuillez inclure une copie du reçu d'achat original. Emballez soigneusement le produit et envoyez le colis en port et assurance payés, par messageries ou autre service, avec valeur déclarée, à l'une des adresses suivantes :

Produits achetés aux États-Unis:
The Coleman Company, Inc.
3600 North Hydraulic
Wichita, KS 67219

Produits achetés au Canada:
Sunbeam Corporation (Canada) Limited
DBA Jarden Consumer Solutions
20B Hereford Street
Brampton (Ontario) L6Y 0M1



Les frais de transport du produit à Coleman ou à un centre de service agréé, en vue de la réparation sous garantie du produit, incombent à l'acheteur.

NE RETOURNEZ PAS CE PRODUIT AU LIEU D'ACHAT. N'EXPÉDIEZ PAS DE PRODUIT DANS LEQUEL SOIENT INSÉRÉES DES PILES.

Si vous avez toute question quant à cette garantie, veuillez composer le 1 800 835-3278 ou le ATS 316-832-8707 aux États-Unis, et le 1 800 387-6161 au Canada.

©2007 The Coleman Company, Inc. Tous droits réservés.

Coleman®, et sont des marques déposées, alors que le profil de la lanterne est une marque de commerce de The Coleman Company, Inc.

THINGS YOU SHOULD KNOW

1. Operating time for this lantern depends on whether it is run continuously or intermittently. Intermittent operation extends the run time of a set of batteries.

RUN TIMES:

- Lantern Only, on Low – 18 hours
- Lantern Only, on High – 9 hours
- MP3 Player or Radio Only – 65 hours
- Lantern on Low and MP3 Player or Radio – 10 hours

2. In cold temperatures, the fluorescent bulb is more difficult to light and may be dim until it warms up. Below 20°F (-7°C), the bulb may not light.
3. When the fluorescent tube is not lit to full brilliance, batteries should be replaced. If this is not done and lantern is used, the tube will become blackened.
4. Do not leave discharged batteries in the lantern for an extended period of time as this could permanently damage the lantern.
5. To clean the outside of the lantern and globe, use only a damp cloth and mild dishwashing liquid. Avoid excessive water and strong cleaner which can damage lantern.

RENSEIGNEMENTS ESSENTIELS

1. L'autonomie d'un jeu de piles neuves dépend du mode d'utilisation (continu ou intermittent) de la lanterne. Le fonctionnement intermittent prolonge l'autonomie.

AUTONOMIES:

- Lanterne seulement, réglée à basse intensité – 18 heures
- Lanterne seulement, réglée à haute intensité – 9 heures
- Baladeur MP3 ou radio seulement – 65 heures
- Lanterne réglée à basse intensité et baladeur MP3 ou radio – 10 heures

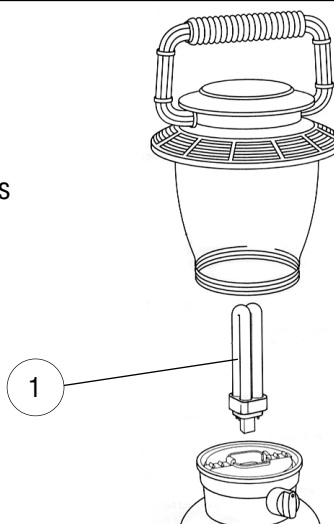
2. Par temps froid, l'ampoule s'allume plus difficilement et peut sembler faible jusqu'à ce qu'elle réchauffe. Il se peut qu'elle ne s'allume pas au-dessous de 20 °F (-7 °C).
3. Les piles devraient être changées lorsque l'ampoule fluo ne fournit plus le flux lumineux optimal. Si vous ne le faites pas et utilisez la lanterne, le tube noircira.
4. Ne laissez pas de piles épuisées dans la lanterne pendant de longues durées, vous risqueriez d'endommager irrémédiablement la lanterne.
5. N'utilisez qu'un linge humide et du détergent à vaisselle doux pour nettoyer l'extérieur et le globe de la lanterne. Une quantité excessive d'eau et un produit abrasif risqueraient d'endommager la lanterne.

Parts List

1. 5010000241 13-watt Fluorescent U-Tube

Nomenclature

1. 5010000241 Tube fluorescent en U de 13 watts



Carefully read all instructions before use and save for future reference.

TO INSTALL OR REPLACE BATTERIES

Your new lantern operates on 6 "D" cell batteries. For longest life, use alkaline batteries.

1. With lantern OFF, turn upside down and unscrew base by rotating counterclockwise.
2. Install 6 batteries in the correct orientation as shown on the battery housing. Always be careful that all 6 batteries are installed correctly. (See Fig. 1.)
3. Replace base by screwing clockwise until hand tight. Check that base is securely installed in closed position.

Lisez attentivement les instructions fournies et gardez-les pour les consulter au besoin.

MISE EN PLACE OU REMPLACEMENT DES PILES

Votre nouvelle lanterne est alimentée par 6 piles «D». Les piles alcalines procurent l'autonomie la plus longue.

1. Mettez la lanterne éteinte sens dessus dessous et dévissez la base en la tournant en sens antihoraire.
2. Placez les 6 piles tel qu'illustré, en les orientant exactement tel qu'indiqué dans le logement de piles. Vérifiez toujours que les 6 piles soient correctement placées. (Fig. 1)
3. Remplacez la base en la vissant en sens horaire, à la main. Assurez-vous qu'elle soit bien vissée et fermée.

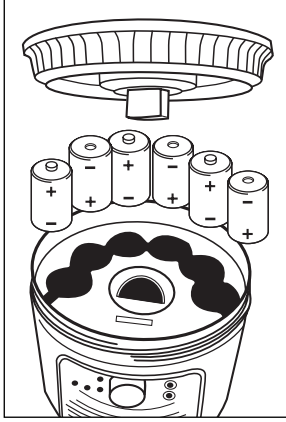


Fig. 1

TO CHANGE FLUORESCENT BULB

NOTE: This lantern uses a 13-watt Twin Fluorescent U-Tube (See Parts List for replacement #).

1. With lantern in normal upright position, remove top cover and globe by rotating counterclockwise (Fig. 2).
2. Pull the two small bulb holder tabs outward away from the fluorescent tube (Fig. 3). Then pull bulb from socket.
3. Install new bulb and push tabs inward to lock bulb in place.
4. Assemble globe and top cover by rotating clockwise until hand tight. Check that globe is securely fastened to lantern before transporting.

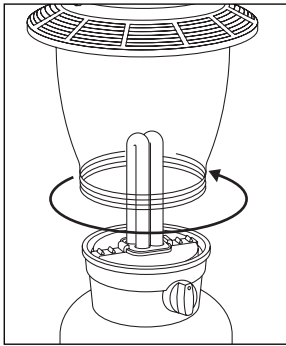


Fig. 2

CHANGEMENT DE L'AMPOULE FLUORESCENTE

REMARQUE: La lanterne requiert une ampoule double tube fluorescent en U de 13 watts (numéro de pièce donné dans la nomenclature).

1. La lanterne étant dans sa position normale de fonctionnement, enlevez le globe et le couvercle en les tournant en sens antihoraire. (Fig. 2)
2. Tirez les deux petites pattes qui immobilisent l'ampoule vers l'extérieur. (Fig. 3) Tirez alors l'ampoule hors de sa douille.
3. Installez l'ampoule neuve et poussez les pattes vers l'intérieur pour l'immobiliser.
4. Remplacez le globe et le couvercle; vissez-les en sens horaire, à la main, jusqu'à ce qu'ils soient serrés. Assurez-vous que le globe soit immobilisé avant le transport.

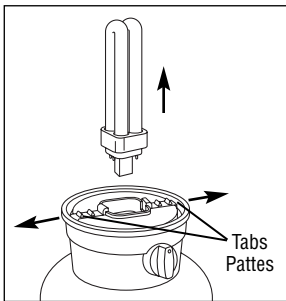


Fig. 3

Fluorescent tube(s) contains mercury (Hg) and must be recycled or disposed of according to local, state or federal laws. Call (800) 835-3278 or visit www.coleman.com/recycle for recycling instructions or safe disposal locations.

Contenant du mercure (Hg), les tubes fluorescents doivent être recyclés ou jetés conformément aux lois municipales, provinciales et fédérales. Appelez le (800) 387-6161 ou bien visitez www.coleman.com/recycle pour obtenir les renseignements de recyclage ou l'adresse d'un point de collecte approprié.

TO OPERATE THE FM RADIO

1. Slide switch on the control panel to RADIO. (Fig. 4)
NOTE: The green light will glow when the switch is moved to the ON or RADIO position. If the green light does not come on, check to make sure batteries are installed properly or need to be replaced.
2. Push the SCAN button until the radio station you prefer to listen to is selected. The SCAN button replaces the tuning knob found on conventional radios.
3. Pushing the RESET Button will bring the frequency band back to the starting point, 88.1 FM.
4. Adjust the volume by turning the VOLUME KNOB to desired sound level.
5. Turn radio off by sliding the switch to OFF. The green light will no longer glow with the switch in the OFF position.

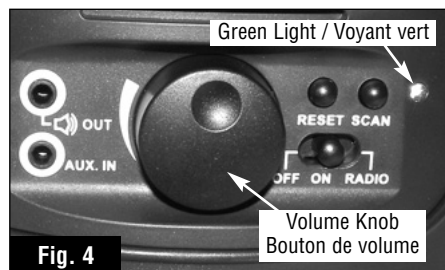


Fig. 4

MODE D'EMPLOI DE LA RADIO FM

1. Faites glisser le commutateur du tableau de commande à la position RADIO. (Fig. 4)
REMARQUE: Le voyant vert doit luire lorsque vous réglez le commutateur à ON (MARCHE) ou à RADIO. Si le voyant vert ne s'allume pas, vérifiez que les piles soient correctement placées et qu'elles ne soient pas usées.
2. Enfoncez le bouton SCAN (BALAYAGE) jusqu'à ce que vous trouviez la station de radio-diffusion que vous désirez. Le bouton SCAN remplace le réglage de syntonisation qu'incorporent typiquement les postes récepteurs de radio.
3. Enfoncez le bouton RESET (REMISE À L'ÉTAT INITIAL) pour ramener la bande de fréquences à son réglage initial, soit 88.1 FM.
4. Modifiez le son en tournant le BOUTON DE VOLUME au niveau sonore désiré.
5. Faites glisser le commutateur à OFF (ARRÊT) pour éteindre la radio. Le voyant vert cessera automatiquement de luire une fois le commutateur à la position d'arrêt OFF.

FCC Information

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions:
(1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Warning: Changes or modifications to this unit not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

NOTE: This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

Shielded cables must be used with this unit to ensure compliance with the Class B FCC limits.

Canadian Emissions Information

This Class B digital apparatus complies with Canadian ICES-003.

Renseignements du FCC

Cet appareil se conforme à la partie 15 des règlements du FCC. L'utilisation est assujettie aux deux conditions suivantes:

(1) cet appareil ne doit pas causer de brouillage préjudiciable et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, même si celle-ci risque d'entraîner un fonctionnement inopportun.

Avertissement: Tous changements ou modifications apportés, quels qu'ils soient, n'ayant pas été expressément approuvés par le constructeur, peuvent entraîner la révocation du droit de l'utilisateur à se servir du matériel.

REMARQUE: Ce matériel a été testé et déclaré conforme aux limites établies pour les appareils numériques de classe B, partie 15 des règlements du FCC. Ces limites sont établies pour assurer une protection raisonnable contre les parasites dans les installations résidentielles. Cet appareil produit, utilise et peut émettre de l'énergie haute fréquence s'il n'est pas installé et employé tel que le préconisent les instructions, et perturber les radiocommunications. Rien ne garantit, toutefois, qu'une installation particulière ne produira pas de brouillage. Si l'appareil produit des parasites nuisant à la réception des radiocommunications ou des signaux de télévision – ce qui s'établit simplement en le mettant hors tension puis sous tension, l'utilisateur peut essayer de rectifier cet état de chose en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes:

- changer l'orientation ou l'emplacement de l'antenne de réception;
- augmenter l'écart entre l'appareil et le récepteur;
- brancher l'appareil sur une prise ou un circuit autre que celle ou celui du récepteur; et enfin
- consulter le détaillant ou un spécialiste en radio et télévision chevronné.

Des câbles blindés doivent être employés pour assurer la conformité de cet appareil numérique de classe B aux limites établies du FCC.

Renseignements d'émissions du Canada

Cet appareil numérique de classe B est conforme à la norme NMB-003 du Canada.

TO OPERATE THE AMPLIFIER

1. Remove the furnished MP3 connector cable from the storage compartment, located on the bottom of the lantern, by pushing in on tab and lifting lid (Fig. 5). Replace lid by inserting tabs on lid into notches at back of storage compartment and pushing down to latch.
NOTE: The compartment is designed to store smaller MP3 players and the connector cable for convenient storage (MP3 player not included).
2. Plug one end of the MP3 connector into the AUX. IN jack on the control panel and the other end into the output/headphone jack on your MP3 player. (Fig. 6)
3. Slide switch on the control panel to ON. (Fig. 4)
NOTE: The green light will glow when the switch is moved to the ON position. If the green light does not come on, check to make sure batteries are installed properly or need to be replaced.
4. Adjust the volume by turning the VOLUME KNOB to desired sound level.
NOTE: If sound volume does not reach desired level, then maximize volume setting on MP3 player.
5. Turn the amplifier off by sliding the switch to OFF. The green light will no longer glow with the switch in the OFF position.
6. Remove MP3 connector cable and return to storage compartment. (Fig. 5)

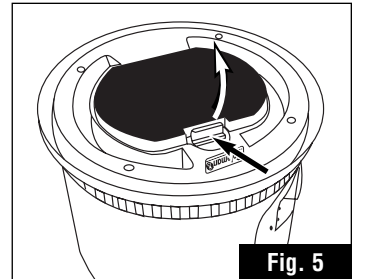


Fig. 5

MODE D'EMPLOI DE L'AMPLIFICATEUR

1. Sortez le câble de connexion du baladeur MP3 qui est fourni dans le compartiment de rangement, au fond de la lanterne. Pour ceci, pressez la patte et levez la capsule. (Fig. 5) Remplacez la capsule en insérant ses pattes dans les entailles se trouvant à l'arrière du compartiment puis en appuyant pour la bloquer.
REMARQUE: Le compartiment est conçu pour commodément accueillir un petit baladeur MP3 (non inclus) ainsi que le câble nécessaire.
2. Enfichez un bout du câble pour MP3 dans la prise AUX. IN du tableau de commande, l'autre bout dans la prise sortie/casque d'écoute de votre baladeur MP3. (Fig. 6)
3. Faites glisser le commutateur du tableau de commande à ON (MARCHE). (Fig. 4)
REMARQUE: Le voyant vert doit luire lorsque vous réglez le commutateur à ON (MARCHE). Si le voyant vert ne s'allume pas, vérifiez que les piles soient correctement placées et qu'elles ne soient pas usées.
4. Modifiez le son en tournant le BOUTON DE VOLUME au niveau sonore désiré.
REMARQUE: Si le niveau sonore est insuffisant pour vos besoins, optimisez simplement le réglage du volume de votre baladeur MP3.
5. Éteignez l'amplificateur en faisant glisser le commutateur à OFF (ARRÊT). Le voyant vert cessera automatiquement de luire une fois le commutateur à la position d'arrêt OFF.
6. Débranchez le câble de connexion du MP3 et remplacez-le dans le compartiment de rangement. (Fig. 5)



Fig. 6

TO CONNECT TWO (2) LANTERNS WITH MP3 PLAYER

The most unique feature of your 6D Rugged Lantern is the ability to "surround" the campsite or backyard with light and stereo sound. With the use of standard dual 3.5mm male jack cable, adding an additional Coleman® 6D Rugged Lantern is possible.

NOTE: Standard dual 3.5mm male jack cable is available at most retail store's electronics department.

1. Follow steps 1 and 2 in "To Operate The Amplifier" section.
2. Plug one end of the standard dual 3.5mm male jack cable into the OUT jack of your lantern control panel and the other end into the AUX. IN jack of the second lantern (Fig. 7).
3. Once both 6D Rugged lanterns are connected, turn the switch of both lantern control panels to ON.
NOTE: Sound level of each lantern can be controlled with its own Volume Knob. Lanterns light can be operated with amplifier in use.

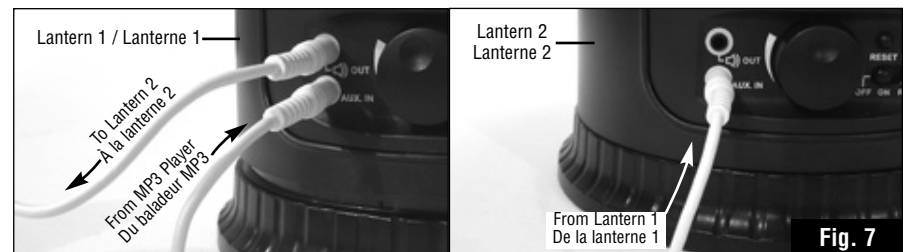


Fig. 7

CONNEXION DE DEUX (2) LANTERNES ET D'UN BALADEUR MP3

Cette robuste lanterne à 6 piles D possède la particularité exceptionnelle de pouvoir « baigner » l'emplacement de camping ou l'arrière-cour de son stéréophonique et de lumière. Brancher une deuxième robuste lanterne à 6 piles Coleman® est simple comme bonjour – il suffit d'employer un câble standard à deux connecteurs mâles de 3,5 mm.

REMARQUE: Vous pouvez vous procurer un câble standard à deux connecteurs mâles de 3,5 mm au rayon des appareils électroniques de la plupart des grands magasins.

1. Observez les instructions des paragraphes 1 et 2 sous « Mode d'emploi de l'amplificateur ».
2. Insérez le connecteur de 3,5 mm d'un bout du câble dans la prise OUT du tableau de commande de la lanterne, le connecteur de l'autre bout dans la prise AUX. IN de la deuxième lanterne. (Fig. 7)
3. Une fois les deux lanternes à 6 piles D reliées, réglez le commutateur du tableau de commande de chacune des lanternes à ON (MARCHE).
REMARQUE: Vous pouvez contrôler le niveau sonore de chaque lanterne avec son bouton de volume. Les lanternes peuvent éclairer durant l'emploi de leur amplificateur.